

---

## Quelles citoyennetés à l'heure de la mondialisation ? Un entretien avec Bertrand Badie

Bertrand Badie, Philippe Dewitte

### Résumé

Pour Bertrand Badie, la mondialisation oblige à repenser la citoyenneté. En effet celle-ci ne peut plus être limitée au seul cadre national, territorialisé : l'échelon local, les grandes régions du monde, les réseaux et diasporas suscitent des allégeances multiples et des citoyennetés sur plusieurs espaces. Cependant, face à la menace de dilution du cadre national que représente ce processus, l'Etat-nation risque d'être tenté par un repli sur une conception ethniciste de la citoyenneté.

---

### Citer ce document / Cite this document :

Badie Bertrand, Dewitte Philippe. Quelles citoyennetés à l'heure de la mondialisation ? Un entretien avec Bertrand Badie. In: Hommes et Migrations, n°1206, Mars-avril 1997. Citoyennetés sans frontières. pp. 5-14;

doi : <https://doi.org/10.3406/homig.1997.2915>

[https://www.persee.fr/doc/homig\\_1142-852x\\_1997\\_num\\_1206\\_1\\_2915](https://www.persee.fr/doc/homig_1142-852x_1997_num_1206_1_2915)

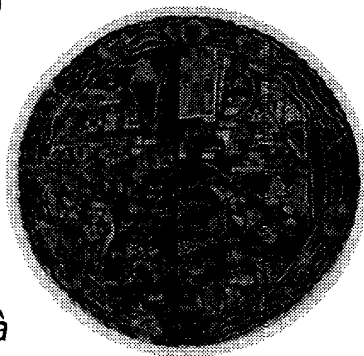
---

Fichier pdf généré le 27/02/2019

# QUELLES CITOYENNETÉS À L'HEURE DE LA MONDIALISATION ?

*Pour Bertrand Badie, la mondialisation oblige à repenser la citoyenneté. En effet, celle-ci ne peut plus être limitée au seul cadre national, territorialisé : l'échelon local, les grandes régions du monde, les réseaux et diasporas suscitent des allégeances multiples et des citoyennetés sur plusieurs espaces. Cependant, face à la menace de dilution du cadre national que représente ce processus,*

*l'Etat-nation risque d'être tenté par un repli sur une conception ethniciste de la citoyenneté.*



un entretien avec  
**Bertrand Badie**  
professeur de  
sciences politiques  
à l'Institut  
d'études politiques  
(IEP)  
de Paris.

**Hommes & Migrations** > Dans *La Fin des territoires*<sup>(1)</sup>, vous expliquez que la mondialisation provoque, entre autres, un affaiblissement des Etats-nations territorialisés, au profit de diasporas, de réseaux, d'allégeances multiples. Dans ce contexte, qu'advient-il de la citoyenneté telle qu'elle a été conçue au XIX<sup>e</sup> siècle en Europe ?

**Bertrand Badie** > Dans ce modèle républicain du XIX<sup>e</sup> siècle, l'allégeance citoyenne était hiérarchiquement supérieure à toutes les autres formes d'allégeance : l'individu était d'abord citoyen et les autres caractéristiques de son identité étaient placées en deçà de la citoyenneté, de la référence à un espace public, à une communauté politique à laquelle il devait d'abord appartenir avant de manifester d'autres formes d'appartenance.

Cette construction hiérarchique est aujourd'hui remise en cause par la concurrence de deux autres formes d'appel. D'un côté, l'individu est convoqué par la pression croissante des entrepreneurs transnationaux, par toutes ces formes d'allégeance qui se construisent au sein d'un espace mondialisé : celles-ci sont de nature essentiellement utilitaire et trouvent leur source dans des constructions associatives contournant l'allégeance stato-nationale. D'un autre côté, l'individu est sollicité par des appels identitaires qui, cette fois-ci, tentent de flatter des liens de types primordiaux auxquels l'individu a de plus en plus tendance à se référer, comme pour se démarquer des effets de la mondialisation. Dans ce monde, l'individu n'est plus d'abord ni simplement citoyen : il est de plus en plus intégré dans des réseaux transnationaux sans cesse plus nombreux et en même temps mobilisé par des allégeances primordiales, par ce que l'on appelle maintenant son appartenance identitaire.

La citoyenneté est donc prise en étau entre ces référents

1) *La Fin des territoires. Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, Paris, Fayard, coll. «L'Espace du politique», 1995.



modernes que sont les liens transnationaux, les solidarités qui transcendent les Etats-nations et se construisent dans une société mondiale encore en gestation, et ces référents beaucoup plus traditionnels que sont les replis identitaires, qui naissent à la fois des échecs de la citoyenneté et des effets déstabilisants des logiques mondialistes.

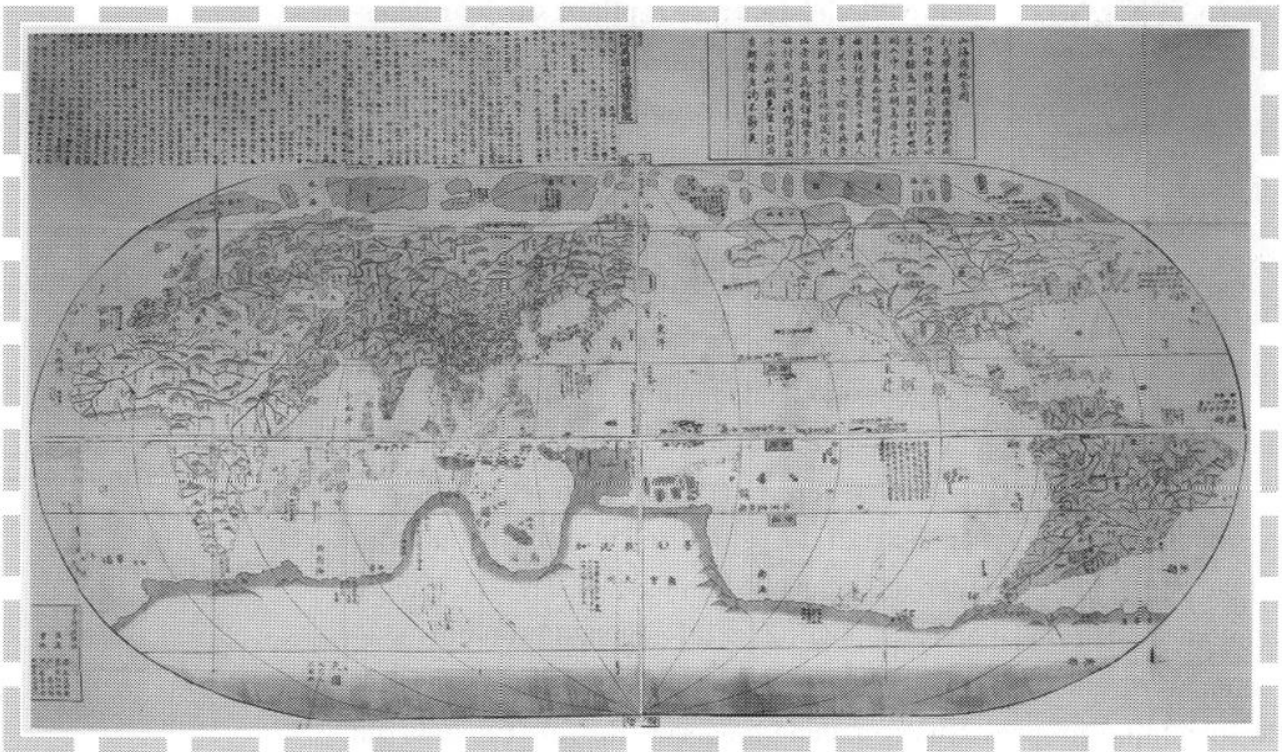
➤ **Comment faire pour arriver à construire une citoyenneté inédite, multiple, qui prendrait en compte ces nouvelles identités multipolaires et ne s'appuierait pas sur des allégeances hiérarchisées, exclusives ?**

➤ L'enjeu qu'il y a derrière tout cela c'est la survie des communautés politiques. En effet, l'allégeance citoyenne est profondément stabilisante car elle contribue à créer des communautés politiques : les individus se rassemblent en fonction d'un contrat social afin de créer une communauté nationale dans laquelle les particularismes ont vocation à s'effacer. Or, la mondialisation a remis en cause cet équilibre, car elle a du mal à s'accorder avec le contrat social, avec le contrat citoyen et avec l'hypothèse même de la communauté politique. Dans ce contexte, ce qu'il y a de dangereux dans la progression de l'«identitarisme» c'est qu'il propose la reconstitution de communautés non plus sur des bases contractuelles et politiques, mais sur des bases primordiales, c'est-à-dire à partir de l'exclusion de l'autre et non plus à partir de la volonté et du désir de coexister avec l'autre. C'est le contrat citoyen, le contrat social qui est attaqué, et c'est l'idée même de «cité» qui est remise en cause : la notion de coexistence est antithétique du «primordialisme». Je ne pense donc pas que l'on puisse concilier identitarisme et citoyenneté.

Pourtant, le modèle citoyen avait défini un mode de compatibilité entre la citoyenneté de tous et les différences culturelles de chacun. Celles-ci pouvaient s'organiser dans l'espace privé, en deçà de la communauté politique. Et c'était très bien ainsi. Le problème, c'est que cette compatibilité relative, qui a été possible à un moment donné de l'histoire, ne l'est plus aujourd'hui. Il faut nous habituer à penser la société comme étant faite de diversité, car plus la mondialisation s'affirmera, plus les sociétés seront culturellement diverses. Cette diversité peut être une source d'enrichissement pour tous, mais il faut aussi se demander comment on peut l'organiser sans



L'allégeance  
citoyenne  
est profondément  
stabilisante  
car elle contribue  
à créer  
des communautés  
politiques



Une vision japonaise  
du monde au début  
du XVII<sup>e</sup> siècle,  
par le cartographe  
Nagakubo

qu'elle ne dérive vers la reconstitution d'allégeances prioritaires, vers l'exaltation des particularismes. Voilà le problème.

Le trouble, c'est que le thermostat citoyen ne fonctionne plus et que nous avons affaire, maintenant, à des affirmations identitaires triomphantes, à des entrepreneurs identitaires qui appellent les individus à donner à ces liens primordiaux l'importance prioritaire qu'avait autrefois le lien citoyen. Il y a des partis politiques, des associations, voire des syndicats qui se nourrissent de cela. L'extraordinaire danger, c'est que l'on explique aux individus que s'ils veulent résoudre les problèmes auxquels ils sont confrontés quotidiennement, ils peuvent le faire grâce à la reconstitution des liens primordiaux. Cette tendance peut conduire à un résultat très grave : l'ethnicisation, l'«identitarisation» de l'Etat qui, pour se relégitimer, pour faire une sorte de cure de jouvence, tend à abandonner la logique citoyenne au profit de logiques particularistes et identitaires. L'exemple yougoslave vient tout de suite à l'esprit, mais pensons aussi à nos Etats d'Europe occidentale, et même à notre Etat français, jacobin, laïque, politique par excellence, qui est, lui aussi, sur la pente ethniciste : pensons à la manière dont se trouve posé le problème de l'immigration, à la réforme du code de la nationalité et à la concession qui est faite aux liens du sang...

➤ **Serions-nous arrivés à un point de rupture des équilibres entre universalisme et particularisme ? On a l'impression aujourd'hui que les minorités ethniques, les réseaux, les diasporas, peuvent aussi bien aller vers l'universel que vers le repli identitaire, vers le rejet des autres. De leur côté, les Etats démocratiques, en s'engageant sur une**



penne ethniciste, en se repliant sur leur égoïsme national, semblent douter de la vocation universaliste de leur modèle de citoyenneté.

➤ Oui, car l'Etat-nation, qui avait réussi ce pari citoyen dans sa forme classique, ne peut plus réaliser les mêmes performances dans le contexte de la mondialisation. Ce qui est inquiétant, c'est que l'Etat-nation n'est plus totalement adapté aux données du monde moderne et que pour entre-

tenir la fiction ou l'espoir de son adaptation, il fait de plus en plus de concessions à l'identité, comme si une réconciliation entre l'Etat et ce qui est clairement son contraire, c'est-à-dire l'ethnicisme, pouvait lui permettre de connaître une nouvelle jeunesse. Il s'agit là, effectivement, d'une remise en cause, par l'Etat lui-même, de son universalisme. En revanche, il y a effectivement, à travers les formes nouvelles de sociabilité propres à notre monde moderne, des instruments qui peuvent reconstruire l'universalisme, mais qui peuvent tout aussi bien dériver vers d'autres particularismes. Nous sommes confrontés à des données nouvelles qui conduisent à repenser l'universel, et tout dépend de la manière dont nous le repenserons.

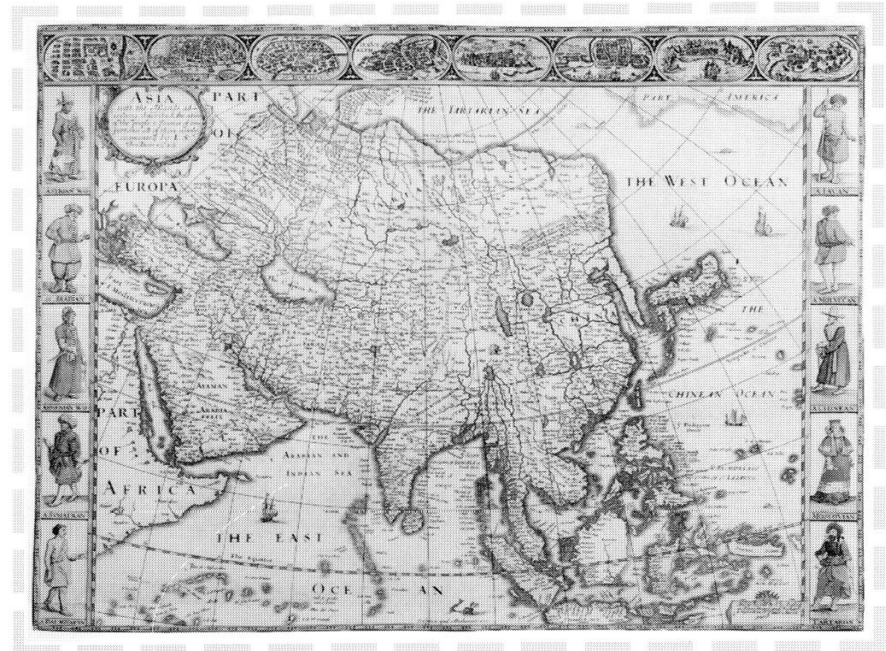
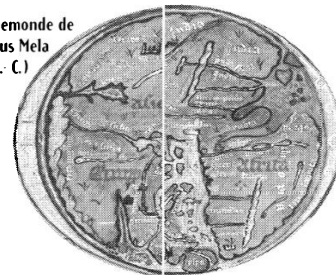
➤ Précisément, comment faire concrètement pour reconstruire une citoyenneté à la fois basée sur des allégeances multiples et sur un «vouloir vivre ensemble», sur un contrat social ? Que penser, par exemple, de cette citoyenneté à plusieurs niveaux qui est en train de se dessiner dans le cadre de l'Union européenne ?

➤ Je crois qu'il faut, par priorité, repenser des espaces de coexistence. Je pense que la communauté politique nationale traditionnelle a vécu et qu'elle doit être repensée, adaptée aux données de la mondialisation et qu'il nous faut donc repérer les nouveaux espaces de coexistence. Quand je dis les nouveaux espaces de coexistence, j'attire l'attention, déjà, sur un changement, car la communauté politique nationale était un espace unique de coexistence : toute notre géométrie politique reposait sur l'idée d'unicité, qui rejoint l'idée d'allégeance prioritaire. Cette idée est maintenant plutôt obsolète. Je vois au moins trois espaces de coexistence différents :

D'abord, le maintien du niveau stato-national : jusqu'à preuve du contraire, il s'agit là d'un niveau privilégié d'exercice de la démocratie, de contrôle des peuples souverains sur les choix politiques, sur les décisions des dirigeants. Et il ne se porte pas si mal que cela.



Mappemonde de  
Pomponius Mela  
(I<sup>er</sup> siècle après J. C.)



L'Asie vue par  
John Speed en 1626

Le deuxième espace correspond au redéploiement, à l'échelle mondiale, des géométries de coexistence. La mondialisation, c'est l'ouverture, l'interdépendance, c'est donc en même temps des géométries variables, la nation n'étant plus l'unique échelle de la participation politique et de la définition de la coexistence. Les grandes régions du monde deviennent des lieux où s'accomplissent cette interdépendance, cet échange et cette ouverture, et où la participation citoyenne peut se renouveler.

Enfin, il y a l'échelon local, le lieu de la quotidienneté qui change de signification par rapport à jadis, dans la mesure où cet échelon devient aussi un lieu privilégié de réalisation des flux de personnes, de biens. Le local permet donc de dégager des temps forts de participation que ni le national ni le régional transétatique ne peuvent définir. C'est à ce niveau local que l'on doit repenser l'altérité, le pluralisme culturel, la participation de tous, à travers l'intégration politique des immigrés, la redéfinition du rôle de l'entreprise, des pouvoirs locaux... Nous sommes dans un monde où les autorités locales ne s'essouffent pas mais au contraire se régénèrent, sous l'effet de la mondialisation. Il faut souligner le rôle très important que jouent certaines villes dans l'articulation, dans l'interconnexion, dans l'échange entre les différents espaces et les populations qui y vivent. Voilà comment on peut «ranimer» le citoyen : en l'intégrant au sein d'une pluralité d'espaces de coexistence.



penne ethniciste, en se repliant sur leur égoïsme national, semblent douter de la vocation universaliste de leur modèle de citoyenneté.

➤ Oui, car l'Etat-nation, qui avait réussi ce pari citoyen dans sa forme classique, ne peut plus réaliser les mêmes performances dans le contexte de la mondialisation. Ce qui est inquiétant, c'est que l'Etat-nation n'est plus totalement adapté aux données du monde moderne et que pour entre-

tenir la fiction ou l'espoir de son adaptation, il fait de plus en plus de concessions à l'identité, comme si une réconciliation entre l'Etat et ce qui est clairement son contraire, c'est-à-dire l'ethnicisme, pouvait lui permettre de connaître une nouvelle jeunesse. Il s'agit là, effectivement, d'une remise en cause, par l'Etat lui-même, de son universalisme. En revanche, il y a effectivement, à travers les formes nouvelles de sociabilité propres à notre monde moderne, des instruments qui peuvent reconstruire l'universalisme, mais qui peuvent tout aussi bien dériver vers d'autres particularismes. Nous sommes confrontés à des données nouvelles qui conduisent à repenser l'universel, et tout dépend de la manière dont nous le repenserons.

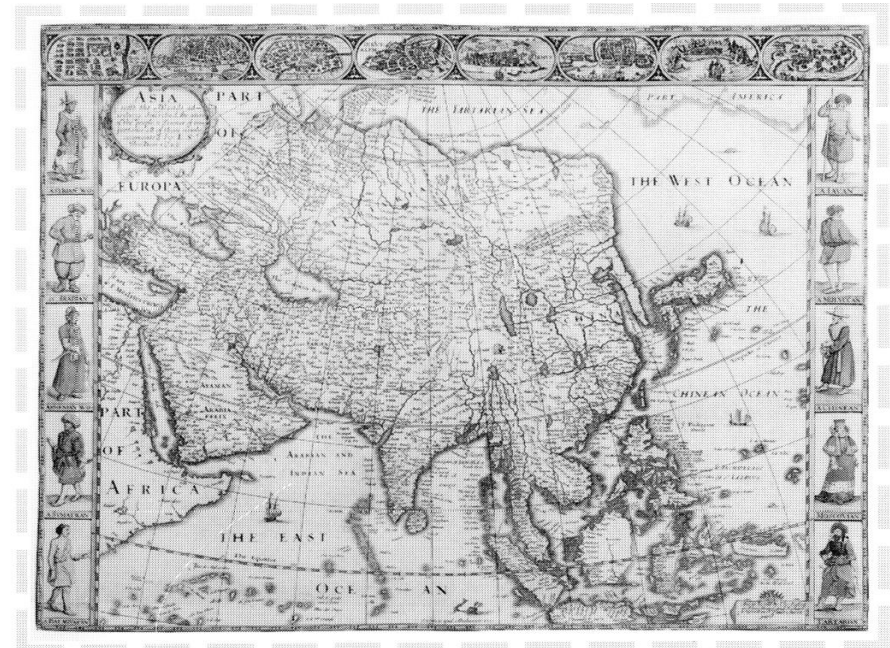
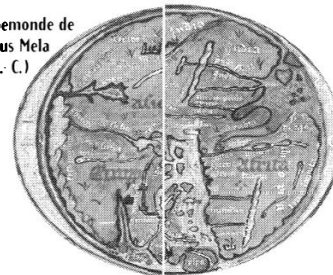
➤ Précisément, comment faire concrètement pour reconstruire une citoyenneté à la fois basée sur des allégeances multiples et sur un «vouloir vivre ensemble», sur un contrat social ? Que penser, par exemple, de cette citoyenneté à plusieurs niveaux qui est en train de se dessiner dans le cadre de l'Union européenne ?

➤ Je crois qu'il faut, par priorité, repenser des espaces de coexistence. Je pense que la communauté politique nationale traditionnelle a vécu et qu'elle doit être repensée, adaptée aux données de la mondialisation et qu'il nous faut donc repérer les nouveaux espaces de coexistence. Quand je dis les nouveaux espaces de coexistence, j'attire l'attention, déjà, sur un changement, car la communauté politique nationale était un espace unique de coexistence : toute notre géométrie politique reposait sur l'idée d'unicité, qui rejoint l'idée d'allégeance prioritaire. Cette idée est maintenant plutôt obsolète. Je vois au moins trois espaces de coexistence différents :

D'abord, le maintien du niveau stato-national : jusqu'à preuve du contraire, il s'agit là d'un niveau privilégié d'exercice de la démocratie, de contrôle des peuples souverains sur les choix politiques, sur les décisions des dirigeants. Et il ne se porte pas si mal que cela.



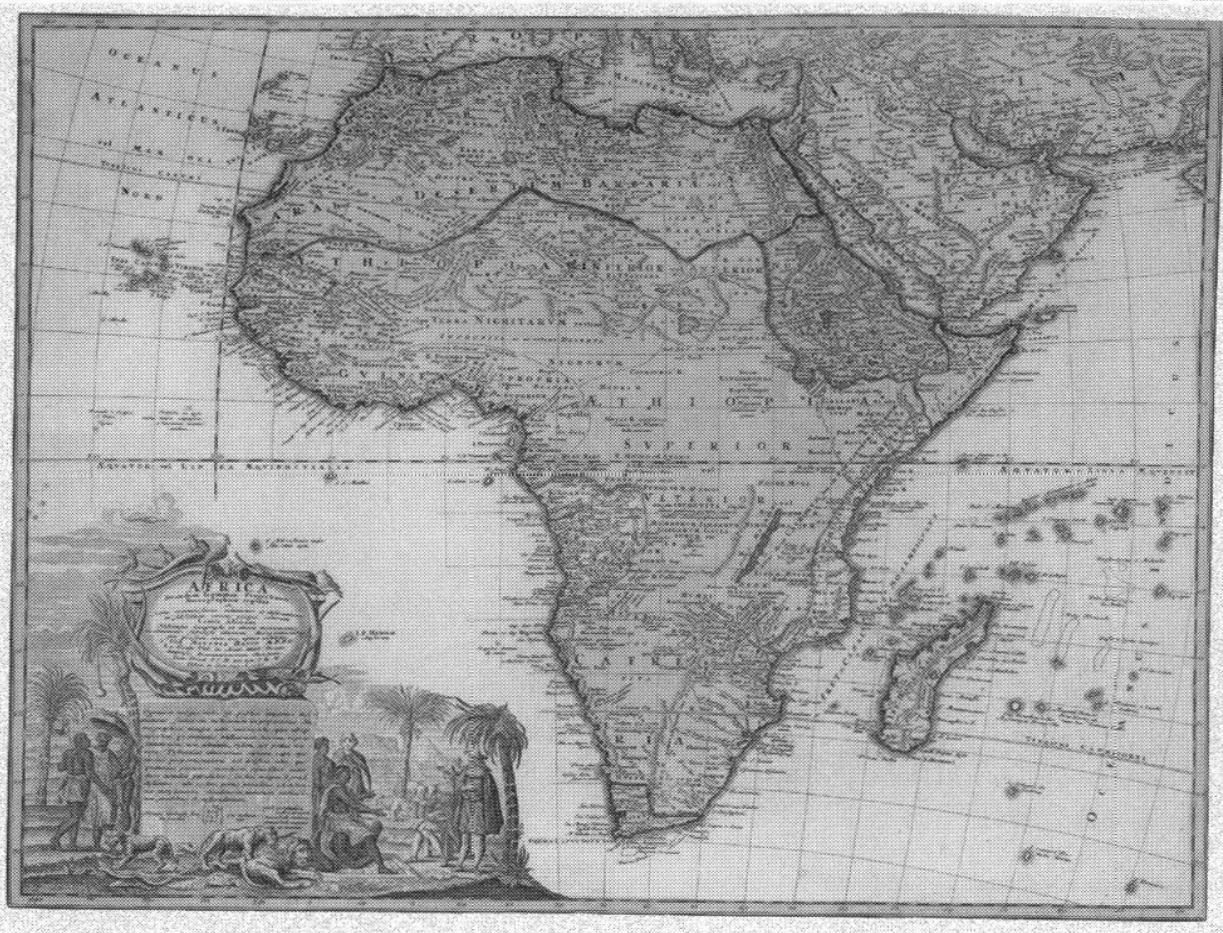
Mappemonde de Pomponius Mela (I<sup>er</sup> siècle après J. C.)



L'Asie vue par John Speed en 1626

Le deuxième espace correspond au redéploiement, à l'échelle mondiale, des géométries de coexistence. La mondialisation, c'est l'ouverture, l'interdépendance, c'est donc en même temps des géométries variables, la nation n'étant plus l'unique échelle de la participation politique et de la définition de la coexistence. Les grandes régions du monde deviennent des lieux où s'accomplissent cette interdépendance, cet échange et cette ouverture, et où la participation citoyenne peut se renouveler.

Enfin, il y a l'échelon local, le lieu de la quotidienneté qui change de signification par rapport à jadis, dans la mesure où cet échelon devient aussi un lieu privilégié de réalisation des flux de personnes, de biens. Le local permet donc de dégager des temps forts de participation que ni le national ni le régional transétatique ne peuvent définir. C'est à ce niveau local que l'on doit repenser l'altérité, le pluralisme culturel, la participation de tous, à travers l'intégration politique des immigrés, la redéfinition du rôle de l'entreprise, des pouvoirs locaux... Nous sommes dans un monde où les autorités locales ne s'essouffent pas mais au contraire se régénèrent, sous l'effet de la mondialisation. Il faut souligner le rôle très important que jouent certaines villes dans l'articulation, dans l'interconnexion, dans l'échange entre les différents espaces et les populations qui y vivent. Voilà comment on peut «ranimer» le citoyen : en l'intégrant au sein d'une pluralité d'espaces de coexistence.



➤ **Comment peut-on imaginer qu'en France on puisse à terme reconnaître une citoyenneté sur plusieurs espaces, alors que le lien entre citoyenneté et nationalité semble à beaucoup indéfectible ?**

➤ Tout ceci implique effectivement une révolution culturelle. La France est tellement marquée par cette culture jacobine et citoyenne que, tant qu'on fonctionnera avec la grammaire d'autrefois, on risque non seulement de ne pas progresser mais de reculer. Ce qui m'inquiète, c'est que certains pensent que pour sauver la citoyenneté il faut lui donner un vernis identitaire. Or, je crois qu'il faut rompre avec cette vision et admettre que le modèle stato-national, que la référence nationale ont fait leur temps. Cela passera mal mais il faudra que cela finisse par passer ; il faudra admettre que la question de l'intégration des populations migrantes n'est pas seulement un problème de l'Etat-nation français, mais un problème mondial, européen et local : il faut redéfinir ces niveaux et créer des espaces de coexistence à chacun d'entre eux. Ce n'est pas en fermant le paradis de la citoyenneté, en recourant à la méthode Pasqua – qui a fait énormément de mal de ce point de vue –, en se retranchant derrière une conception plus fermée, plus restrictive de la citoyenneté et de la nationalité que l'on pourra promouvoir ces nouveaux modes d'intégration.

L'Afrique, par Hasio, en 1737



*Nous allons  
inévitablement  
vers une  
reconstruction  
de l'espace,  
qui sera de moins  
en moins  
un terroir  
et de plus en plus  
un lieu  
de mobilité*





➤ Vous semblez donc penser que la position du migrant préfigure un type de citoyenneté multiforme et sur plusieurs espaces : locale sur son lieu de résidence, associative au sein des réseaux de la diaspora, nationale dans son pays d'origine, etc. ?

➤ Je crois que le migrant est l'avenir du monde, dans la mesure où il est au centre de cette multiplicité, de cette démultiplication, de cette «fonctionnalisation» des espaces. En effet, l'espace est de moins en moins identitaire, il appartient de moins en moins à une logique de racines et de plus en plus à une logique de fonction. C'est tout à fait le contraire de ce que nous enseigne la vulgate identitaire telle qu'on nous la sert aujourd'hui : nous allons inévitablement vers une reconstruction de l'espace, qui sera de moins en moins un terroir et de plus en plus un lieu de mobilité.

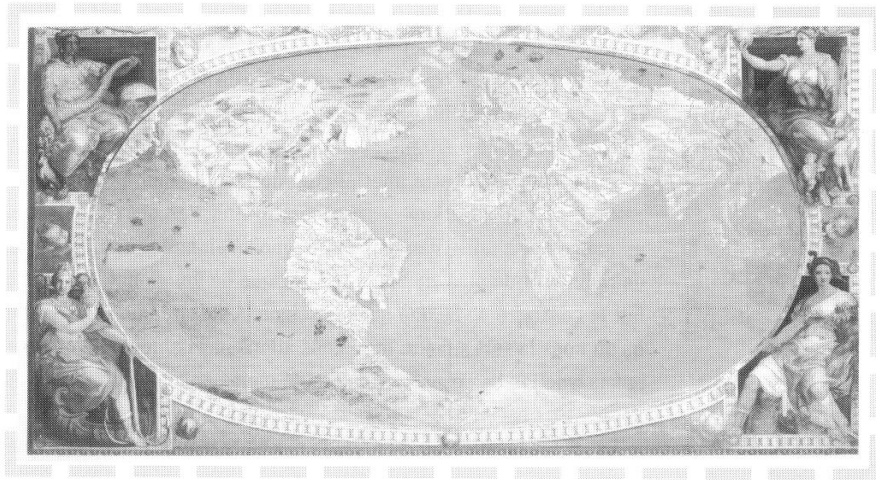


La mondialisation au quotidien ce sera la mobilité du travail, de l'entreprise, ce sera aussi la circulation de l'information, la fluidité de la communication, ce sera, de manière encore plus fondamentale, l'abolition des distances. Il ne faut pas oublier que la mondialisation, avant d'être la libéralisation du marché ou l'expression du néolibéralisme, discours que l'on nous tient de manière un peu trop systématique, est un phénomène d'ordre technologique : c'est la possibilité de communiquer sans difficultés et pratiquement sans coût. La mondialisation, c'est donc l'abolition de la distance, qui n'est plus constitutive de l'ordre politique dans la mesure où elle est supprimée, où l'on peut communiquer avec l'autre bout de la planète sans aucun contrôle politique et sans devoir investir dans la durée. Il faut donc que nous pensions ce monde nouveau, fait en même temps d'abolition de la distance et de mobilité des espaces.



C'est la raison pour laquelle le migrant, loin d'être l'image archaïque d'une phase révolue d'accumulation capitaliste, loin d'être cette entrave à la souveraineté des Etats-nations, voire cette remise en cause des racines et des terroirs, préfigure aussi le monde de demain ! De plus en plus nous verrons les cerveaux et la main-d'œuvre se déplacer, de plus en plus les espaces traditionnels de coexistence devront intégrer l'idée de mobilité ; il ne s'agira plus seulement de coexistence entre ceux qui vivent en un lieu où se trouvent enterrés leurs ancêtres, mais de coexistence en un lieu où se rencontrent des individus, en un lieu carrefour de leurs itinéraires.

➤ On peut espérer que cette grande mobilité signifie plus de liberté pour les hommes, mais on peut aussi redouter que ce monde dérive vers la barbarie absolue. En particulier, on peut craindre que la mobilité du travail soit avant tout synonyme de main-d'œuvre



**planétaire taillable et corvéable à merci. Comment peut-on parvenir à réglementer, «civiliser» cet immense marché du travail intercontinental ?**

➤ Je crois que dès que l'on «absolutise» la barbarie on en fait un instrument de rhétorique. Il n'y a aucune source éternelle et absolue de la barbarie, elle ne fait que résulter de l'usage que les hommes font des occasions qui leur sont offertes, et je ne vois pas pourquoi un monde de mobilité serait plus barbare qu'un monde de racines. Combien de crimes ont été commis au nom des racines, au nom de la sacralisation de la terre, du terroir, de la fixité. Je pense que si on avait des territoires une conception plus mobile, on jouirait certainement d'une plus grande part de liberté.

Mais là où je vous rejoins, c'est lorsque vous soulevez le problème de la régulation économique et sociale. Il faut d'abord lever l'hypothèque avancée par certains, qui nous disent, au nom de l'ultra-libéralisme, que nous sommes dans un monde de mobilité totale des biens, et qu'il nous



faut par conséquent accéder aussi à la mobilité totale des personnes, que le marché est le grand horloger de l'affaire... On sait à quoi cette conception de la régulation par le marché a pu conduire... Je pense que pour cette raison également il nous faut repenser le contrat social, redéfinir les espaces de coexistence : je ne vois pas pour quelles raisons un contrat social élaboré dans le cadre d'une communauté politique stable, territorialisée et dotée de frontières, ne pourrait pas s'imposer dans un ordre

Planisphère  
de Giovanni Antonio  
da Varese.  
1574. Palais Farnese.



Mappemonde de la cathédrale  
de Hereford.  
par Richard  
de Haldighan  
(1280)



spatial fait de mobilité. C'est la raison pour laquelle, d'ailleurs, je privilégie ce rapport au local, qui est l'échelle spatiale où la mobilité est la plus humaine : c'est là que se reconstituent les relations de proximité, de sociabilité, d'échanges directs d'homme à homme.

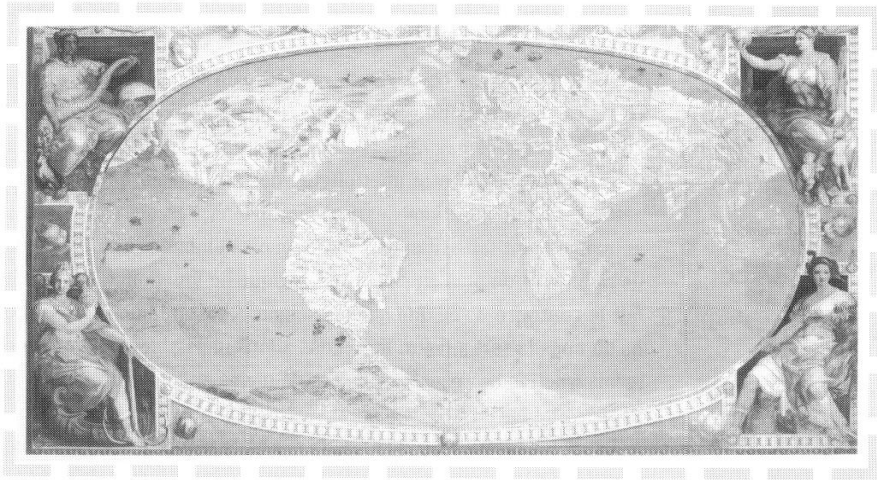
Là où les choses seront beaucoup plus difficiles, c'est lorsqu'il s'agira de mettre sur pied une régulation à l'échelle mondiale, car ce sont les Etats-nations qui dictent les règles planétaires tout en étant dans une position de plus en plus schizophrénique. Ils sont en effet partagés entre, d'une part, la reproduction du droit international classique, qui impose la souveraineté nationale comme dogme et, d'autre part, l'idée, qui fait son chemin, d'une communauté internationale responsable, ayant comme objectifs la gestion des biens communs de l'humanité, la solidarité et la responsabilité transnationales. Or, on imagine mal quel droit pourrait régir cette communauté internationale responsable, dans la mesure où il signifierait un abandon de souveraineté. Les Etats sont-ils prêts à cela pour ériger en bien commun de l'humanité les questions du logement, de la démographie, de l'écologie ?

Ne soyons pas totalement pessimistes, il faut regarder d'un œil attentif ces grandes conférences internationales, comme celle de Rio sur l'environnement, du Caire sur la population, d'Istanbul sur l'habitat, de Pékin sur les femmes, de Copenhague sur les questions sociales, pour constater qu'il existe en la matière un début de prise de conscience. De plus en plus, les Etats se disent responsables de ces questions qui transcendent la souveraineté des Etats-nations et qui engagent la communauté internationale, tout en admettant la nécessité d'associer à leurs efforts des acteurs qui ne sont pas des institutions étatiques. La conférence d'Istanbul sur l'habitat mettait par exemple en scène le rôle des acteurs locaux, économiques, financiers, dans la promotion d'un droit universel au logement. Après tout, on ne parlait pas de tout cela il y a vingt ans et les Etats étaient loin de tenir des discours d'abandon de souveraineté. De la parole aux actes il y a une marge mais c'est tout de même un progrès sensible.

➤ **Le problème c'est que tous ces progrès vont moins vite que le processus de mondialisation...**

➤ Tout à fait. C'est la raison pour laquelle cette mondialisation nous semble aujourd'hui avant tout génératrice de désordre, de déséquilibres et donc de chaos. Tout cela est vrai, mais en même temps, rien ne permet de dire que la communauté internationale ne va pas peu à peu se structurer pour faire face à ce chaos. ✪

*Propos recueillis par Philippe Dewitte.*



**planétaire taillable et corvéable à merci. Comment peut-on parvenir à réglementer, «civiliser» cet immense marché du travail intercontinental ?**

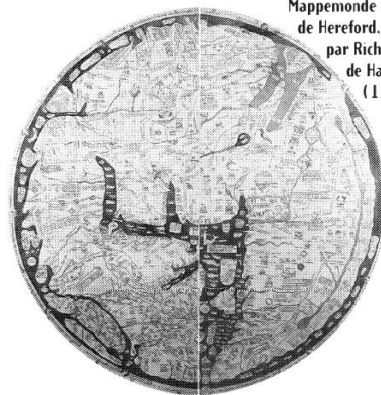
➤ Je crois que dès que l'on «absolutise» la barbarie on en fait un instrument de rhétorique. Il n'y a aucune source éternelle et absolue de la barbarie, elle ne fait que résulter de l'usage que les hommes font des occasions qui leur sont offertes, et je ne vois pas pourquoi un monde de mobilité serait plus barbare qu'un monde de racines. Combien de crimes ont été commis au nom des racines, au nom de la sacralisation de la terre, du terroir, de la fixité. Je pense que si on avait des territoires une conception plus mobile, on jouirait certainement d'une plus grande part de liberté.

Mais là où je vous rejoins, c'est lorsque vous soulevez le problème de la régulation économique et sociale. Il faut d'abord lever l'hypothèque avancée par certains, qui nous disent, au nom de l'ultra-libéralisme, que nous sommes dans un monde de mobilité totale des biens, et qu'il nous

faut par conséquent accéder aussi à la mobilité totale des personnes, que le marché est le grand horloger de l'affaire... On sait à quoi cette conception de la régulation par le marché a pu conduire... Je pense que pour cette raison également il nous faut repenser le contrat social, redéfinir les espaces de coexistence : je ne vois pas pour quelles raisons un contrat social élaboré dans le cadre d'une communauté politique stable, territorialisée et dotée de frontières, ne pourrait pas s'imposer dans un ordre



Planisphère  
de Giovanni Antonio  
da Varese.  
1574. Palais Farnese.



Mappemonde de la cathédrale  
de Hereford.  
par Richard  
de Haldighan  
(1280)



spatial fait de mobilité. C'est la raison pour laquelle, d'ailleurs, je privilégie ce rapport au local, qui est l'échelle spatiale où la mobilité est la plus humaine : c'est là que se reconstituent les relations de proximité, de sociabilité, d'échanges directs d'homme à homme.

Là où les choses seront beaucoup plus difficiles, c'est lorsqu'il s'agira de mettre sur pied une régulation à l'échelle mondiale, car ce sont les Etats-nations qui dictent les règles planétaires tout en étant dans une position de plus en plus schizophrénique. Ils sont en effet partagés entre, d'une part, la reproduction du droit international classique, qui impose la souveraineté nationale comme dogme et, d'autre part, l'idée, qui fait son chemin, d'une communauté internationale responsable, ayant comme objectifs la gestion des biens communs de l'humanité, la solidarité et la responsabilité transnationales. Or, on imagine mal quel droit pourrait régir cette communauté internationale responsable, dans la mesure où il signifierait un abandon de souveraineté. Les Etats sont-ils prêts à cela pour ériger en bien commun de l'humanité les questions du logement, de la démographie, de l'écologie ?

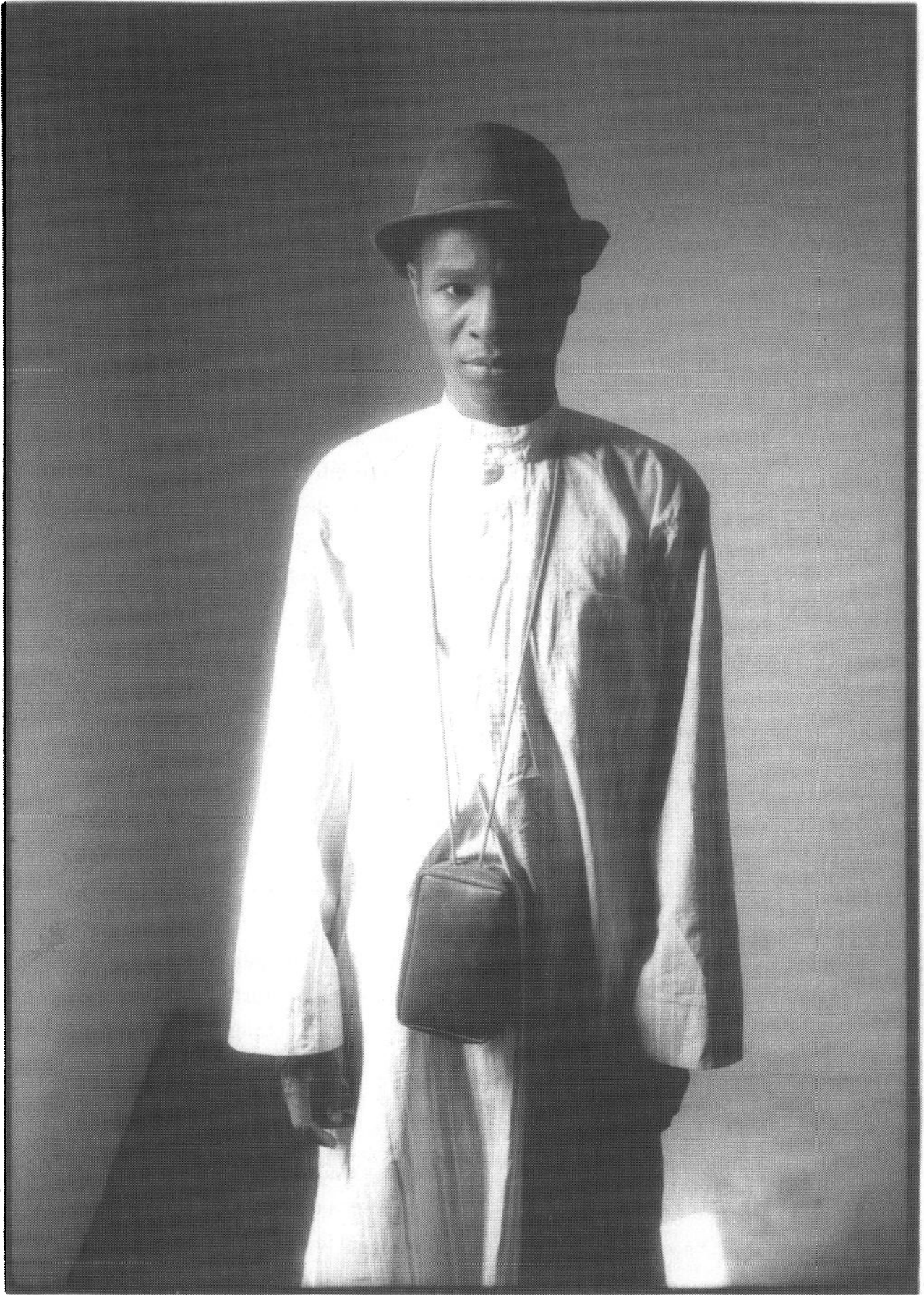
Ne soyons pas totalement pessimistes, il faut regarder d'un œil attentif ces grandes conférences internationales, comme celle de Rio sur l'environnement, du Caire sur la population, d'Istanbul sur l'habitat, de Pékin sur les femmes, de Copenhague sur les questions sociales, pour constater qu'il existe en la matière un début de prise de conscience. De plus en plus, les Etats se disent responsables de ces questions qui transcendent la souveraineté des Etats-nations et qui engagent la communauté internationale, tout en admettant la nécessité d'associer à leurs efforts des acteurs qui ne sont pas des institutions étatiques. La conférence d'Istanbul sur l'habitat mettait par exemple en scène le rôle des acteurs locaux, économiques, financiers, dans la promotion d'un droit universel au logement. Après tout, on ne parlait pas de tout cela il y a vingt ans et les Etats étaient loin de tenir des discours d'abandon de souveraineté. De la parole aux actes il y a une marge mais c'est tout de même un progrès sensible.

➤ **Le problème c'est que tous ces progrès vont moins vite que le processus de mondialisation...**

➤ Tout à fait. C'est la raison pour laquelle cette mondialisation nous semble aujourd'hui avant tout génératrice de désordre, de déséquilibres et donc de chaos. Tout cela est vrai, mais en même temps, rien ne permet de dire que la communauté internationale ne va pas peu à peu se structurer pour faire face à ce chaos. ✪

*Propos recueillis par Philippe Dewitte.*

Patrick Zachmann/Magnum photos



**En janvier 1994, Moussa Diarra, travailleur malien immigré à Evry, dans l'Essonne, s'apprête à retourner à Dioucoulaine, dans la région de Kayes, son village d'origine quitté douze ans auparavant**